

Votre Travel Card est la pièce d'identité qui vous permet d'acquérir sans espèces les prestations de services suivantes:

- Service et entretien par le garage de votre choix, représentant de la marque.
- Service «Pneus» chez un partenaire de LeasePlan (Suisse) SA.
- Réparation en cas de dommages chez un partenaire «Carrosserie» de LeasePlan (Suisse) SA.

La Travel Card avec fonction «Carte de carburant».

Si la prestation «Service carte de carburant» est incluse dans le contrat, vous recevrez une carte de carburant de la société pétrolière que vous avez choisie. Cette carte possède en outre toutes les fonctions de la Travel Card.

Veillez observer les consignes de sécurité ci-contre.

Conservation.

Prenez note de votre code PIN, mais ne l'inscrivez pas sur votre Travel Card ou dans votre manuel du conducteur. Ne conservez jamais votre code PIN et votre carte au même endroit. Pour que la Travel Card fonctionne correctement, il faut que la piste magnétique soit intacte. Évitez par conséquent de garder la carte à proximité d'un autoradio, d'un téléphone mobile, de haut-parleurs ou d'aimants. Ne l'exposez pas aux rayons directs du soleil.

Validité.

La durée de validité de votre carte est limitée. Une nouvelle carte vous sera adressée automatiquement en temps voulu, avant l'expiration de l'ancienne. Le code PIN reste inchangé. Veuillez détruire la carte périmée.

Abus.

Pour éviter tout usage abusif, veuillez détruire immédiatement l'ancienne carte après réception de la nouvelle. LeasePlan n'assumera aucune responsabilité en cas d'abus.

Perte ou vol.

En cas de perte ou de vol, bloquez immédiatement votre carte de carburant et portez plainte à la police. La marche à suivre est décrite à la page 41.

Cartes de remplacement: en cas de perte de la carte ou du code PIN, des frais administratifs seront facturés suivant les modalités du contrat.

La Travel Card doit toujours être présentée.